



Compte rendu de visite

Lieu : Ferme Atouani – El Mallaha

Date : 25 Décembre 2019

Objet : Suivi des parcelles de la plateforme

Participants :

- Dalel Azouz & Neila Mimouni: PRRDA-NE
- Salah Benyoussef & Salma Sai: INRAT
- Habib Mzah & Fathi Matmati: OEP –OEP Mannouba
- Soumaya Ghazzay: CTV Jedaida - CRDA Mannouba
- Fatma Atouani : propriétaire de l'exploitation

Dans le cadre du transfert des résultats de recherche et de la convention signée entre le PRRD - NE et le laboratoire PAF de l'INRAT, une plateforme de transfert dans le domaine de la production fourragère et animale a été installée **depuis le 22/10/2019** dans le gouvernorat de Mannouba chez madame Fatma Otouani à El Mallaha. (Voir compte rendu y afférent du 29/10/2019).

Pour assurer le suivi de cette plateforme, une visite de terrain a été organisée afin de se rendre compte de l'état des parcelles installées et formuler des recommandations si besoin.

La plateforme comporte les parcelles fourragères suivantes :

- 1- Une parcelle d'association : vesce « Mghila » (70%) – avoine « Zarga » (30%).
- 2- Une parcelle d'association : triticales « El khir » (60%) – vesce « Mghila » (40%).
- 3- Une parcelle orge variété « Lemsi » destinée à la production de semences.
- 4- Une parcelle triticales fourragères variété «Our» pour la production de semences.
- 5- Une parcelle triticales « Vivacio » destinée à la production de semences.
- 6- Une parcelle vesce de Narbone variété « Faïza » destinée à la production de semences.

Ces parcelles sont conduites en pluvial. Il en ressort :

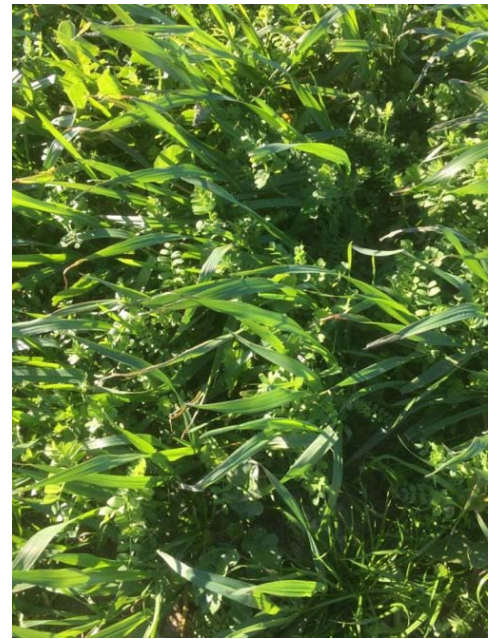
Parcelle d'association vesce « Mghila (70%) – avoine Zarga (30%).



Constat: Levée homogène, bonne vigueur, présence des deux partenaires de l'association. L'agricultrice a déjà apporté 100 kg d'ammonitrite par ha 10 jours avant. Infestation moyenne par quelques adventices (principalement chrysanthème, mauve et diplotaxis sp.)

Recommandation : la parcelle est à exploiter **impérativement en foin** pour éviter un retour des semences des adventices dans le sol.

Parcelle d'association « triticales El khir (60%) – vesce Mghila (40%) »



Constat: Levée homogène, bonne vigueur, présence des deux partenaires de l'association. L'agricultrice a déjà apporté 100 kg d'ammonitrate par ha 10 jours avant. Infestation moyenne par quelques adventices (principalement chrysanthème, mauve et diplotaxis sp.)

Recommandation: la parcelle est à exploiter **impérativement en foin** pour éviter un retour des semences des adventices dans le sol.

Parcelle orge « Lemsi »



Constat : Semé en octobre, l'orge Lemsi est au stade plein tallage.

Recommandations :

- Apporter immédiatement de l'Azote (100 kg/ha) si ce n'est pas encore fait.
- Le désherbage chimique est à faire dans les plus brefs délais. Utiliser le produit commercial Nikos (anti dicotylédone) à 0.5 l/ha additionné au produit Axial (anti-graminées) (1 l/ha). En effet, l'agricultrice ne déplore pas encore la présence ray-grass résistant dans ses champs.
- Prévoir une application de fongicide en début mars contre l'helminthosporiose (utiliser de préférence le produit commercial Cherokee à 2 l/ha) car contenant du chlorothalonil.

Parcelle triticale « Our » destinée pour la production de semences.



Constat : Bonne levée, parcelle homogène.

Recommandations : Apport d'azote s'il n'est pas encore fait. Prévoir l'application d'un fongicide en mi mars contre la rouille jaune.

Parcelle triticale « Vivacio »



Constat : Semis le 20 Novembre 2019. On note une bonne levée, la parcelle est plus ou moins homogène.

Recommandations : Apport d'azote s'il n'est pas encore fait. Prévoir l'application d'un fongicide en fin mars contre la rouille jaune.

Parcelle vesce Narbone «Fayza »

Constat : Vesce semée le 6 Novembre 2019. Elle est au stade 4 feuilles. Bonne levée, 50 plants/m² environ. Infestation moyenne par quelques adventices dicotylédones.

Recommandations : Prévoir un désherbage au Basagran (1.5 l/h) dans les plus brefs délais. Elle n'a pas reçu de fertilisation phosphatée (vérifier la formation des nodules symbiotique à la prochaine visite).

La prochaine visite est à programmer vers **début mars**.